



## **COLLECTIF EST VAR POUR LES TRANSPORTS**

**RÉGIONAUX DE PROXIMITÉ** et opposé à tout projet d'infrastructure destructrice, ruineuse et inutile

-----

**Marie-Laure Meillaud-Boffard**

Co-coordinatrice

Présidente de l'Association APPEL-Le Muy

27 septembre 2015

### **QUESTIONS POUR LE COLAC DU 29 SEPTEMBRE 2015**

Ne pouvant être présente physiquement au COLAC en raison de la brièveté des délais de l'invitation qui m'a été faite par Monsieur le Garant et par SNCF Réseau - je les en remercie -, je souhaiterais poser par la voix de mes collègues de l'association STOP NUISANCES CUERS, les questions suivantes :

I. Dans la charte du développement durable dont vous faites état, un des objectifs est une **meilleure équité sociale**.

Mais qu'en est-il de cette équité quand

- rien dans ce projet ne concerne le centre et le nord du Var, presque rien pour les Alpes de Hautes Provence et les Hautes Alpes.

**Quel sera donc le développement socio-économique réservé à ces habitants** qui payent actuellement les études de ce projet et auront à contribuer pour bonne part à son financement.

- Vous concentrez l'emploi sur la bande côtière et donc l'augmentation de la population dans cette zone déjà surpeuplée, amplifiant ainsi la désertification du nord et du centre de la région.

*Est-ce là votre notion d'égalité des territoires et de l'équité sociale?*

II. Un autre de vos objectifs est **la préservation des ressources naturelles**.

Mais **qu'en est-il de l'étude approfondie sur l'impact hydrologique de ce projet ?**

Cet impact **concerne l'ensemble du tracé** en raison des très nombreux tunnels et du viaduc de 4,5 km dans le lit majeur de l'Argens.

Depuis 2011 (et sans doute avant) cette étude maintes fois réclamée est restée inaccessible à la société civile et d'ailleurs à nombre d'élus locaux.

À leurs légitimes inquiétudes ne répond qu'un bref paragraphe d'un document non daté dans lequel à propos des inondations de 2010 vous écrivez : « **la traversée des cours d'eau en particulier de l'Argens et de tout son chevelu sera un enjeu important pour les riverains** ».

Ne faut-il pas traduire cet euphémisme par « *les riverains du tracé, en zone inondable bleue ou rouge (et cela vaut de Marseille à Nice), ont du souci à se faire ?*

Surtout quand le flux nord-sud des eaux souterraines de la région aura été bloqué et viendra s'ajouter aux eaux de surface par le biais de conséquents ouvrages « d'art ».

Sans omettre également les risques d'assèchement de sources, forages, puits et nappes phréatiques.

***Quand et comment allez-vous éclairer et dissiper les inquiétudes de tous ces habitants?***

***Nous demandons que cette étude soit publiée dans les meilleurs délais.***

L'absence totale d'information sur ce sujet, ô combien préoccupant, n'a que trop duré.

**III. Dernières questions enfin : Quatre gares dont trois nouvelles sont prévues sur 60 km entre la gare LGV Est - Var et Nice - Ville.**

***Comment conciliez-vous le respect des horaires entre Marseille et Nice et le nombre d'arrêts intermédiaires, nécessaires pour satisfaire les besoins de la population souhaitant se déplacer pour leurs besoins par voie ferroviaire ?***

***Quel gain de temps pour ces personnes si elles doivent faire tout un périple pour pouvoir rejoindre une gare desservie convenablement ?***

***Quelle desserte TGV pour Saint-Raphaël ?***

En vous remerciant de vos réponses.

Marie-Laure Meillaud-Boffard